

Transfert du réseau de l'alimentation en eau potable de la commune de Romanel-sur-Morges à Service de l'Eau Lausanne

dès le 1^{er} avril 2020

Le Service de l'eau de la Direction de la Sécurité et de l'Economie assumera les interventions sur le réseau de conduites, ainsi que le contrôle des installations intérieures et extérieures.

La concession qui fait office de base réglementaire pour la distribution d'eau sur la commune de Romanel-sur-Morges, ainsi que les tarifs en vigueur dès le 1^{er} avril 2020, peuvent être consultés sur le site internet suivant :

www.lausanne.ch/eauservice

Contacts :

- Question sur les **factures de consommation** : **0842 841 841**
sil.contactclients@lausanne.ch
- Questions **techniques** (fuites, qualité de l'eau, installations intérieures, arrêt d'eau, etc.) : **021 315 85 30** – heures de bureau ou eau@lausanne.ch
- En-dehors des heures de bureau et pour les cas d'**urgence** uniquement le No de la centrale d'alarme est le **021 315 93 94**